

# Une brise d'europhilie souffle au Conseil national

**PARLEMENT** A une large majorité, la Chambre basse adopte une initiative en faveur de l'élaboration d'une loi obligeant le Conseil fédéral à accélérer la recherche d'une solution avec l'UE, tout en donnant un droit de regard au parlement et aux cantons

MICHEL GUILLAUME, BERNE

🐦 @mfguillaume

Cette session parlementaire marquera-t-elle un point de bascule en matière de politique européenne après l'abandon de l'accord-cadre le 26 mai dernier? Les élus les plus europhiles du Conseil national veulent en tout cas le croire. Après avoir accepté un postulat pour rouvrir l'option d'une adhésion à l'Espace économique européen (EEE), la Chambre basse a approuvé ce mardi 15 mars une initiative parlementaire sur «la poursuite et la facilitation entre la Confédération et l'UE». Très lézardé dans le dossier de l'accord-cadre institutionnel, le front des partisans d'un renforcement de la voie bilatérale s'est reconstitué, ainsi que le montre le score: 127 voix pour et 58 contre.

Le match opposant l'UDC à tous les autres partis reprend donc. Du côté des pro-Européens, un semblant d'optimisme renaît. Nicolas Walder (Les Vert-e-s/GE) parle même d'une «petite révolution». Court-circuité lors de la décision unilatérale du Conseil fédéral le 26 mai, et très fâché de l'avoir été, le parlement prend cette fois le taureau par les cornes. «Plus question que le Conseil fédéral se la joue en solo», note-t-il. Plusieurs membres de la Commission de politique extérieure (CPE) ont même rédigé un avant-projet de loi que *Le Temps* s'est procuré. «Nous voulons relancer un vrai débat au sein de la population», insiste la cheffe du groupe vert libéral Tiana Moser. «Cette

loi-cadre ne serait donc pas un fourre-tout, mais aurait l'avantage d'une légitimité démocratique, ne fût-ce que parce qu'elle pourrait faire l'objet d'un référendum», a déclaré à la tribune la rapporteuse de la CPE Christine Bülhard-Marbach (Le Centre/FR).

## L'UDC crie au «putsch institutionnel»

La démarche indigné l'UDC: «Ce n'est qu'un putsch institutionnel sur une prérogative de l'exécutif qui est en charge de la politique extérieure», s'est exclamé Yves Nidegger (UDC/GE). «Il n'est pas question pour le parlement de prendre la main et d'enfermer le Conseil fédéral dans une loi qui ruinerait ses possibilités de négocier», a-t-il ajouté.

## «Nous voulons relancer un vrai débat au sein de la population»

TIANA MOSER, CHEFFE DU GROUPE VERT LIBÉRAL

Le plénum est resté sourd à ce discours. Les articles 4 et 6 du projet renforcent les compétences du parlement. Ils réclament une commission spécifique pour les affaires européennes, consultée sur toutes les questions y ayant trait. Ils accordent aussi un droit de regard aux cantons, qui eux aussi ont été évincés dans la décision du 26 mai. «Or, ils étaient à peu près tous unanimes pour demander la poursuite des négociations avec l'UE», regrette Tiana Moser.

A Genève, le Conseil d'Etat redoute une perte de compétitivité pour ses

places économique et académique. La Suisse n'était plus associée pleinement au programme de recherche Horizon Europe, les milieux scientifiques sont coupés de leur réseau européen. Quant aux entreprises des technologies médicales, elles souffrent de la non-reconnaissance mutuelle de leurs produits décidée par l'UE. Dans un an, le même couperet pourrait s'abattre sur la branche de la machine-outil, autrement plus importante!

## Envisager des clauses de sauvegarde

Le projet esquissé par les pro-Européens de la CPE laisse une appréciable marge de manœuvre au Conseil fédéral. Il prévoit de pérenniser la voie bilatérale en maintenant les accords d'accès au marché existants et en en concluant de nouveaux. Il préconise aussi une collaboration étroite dans les secteurs de l'asile et de l'immigration.

Enfin, sur la question institutionnelle qu'on sait très sensible en Suisse, il ne donne aucune consigne au Conseil fédéral. Celui-ci peut opter soit sur un règlement des litiges avec l'UE par secteur, comme l'a récemment proposé Ignazio Cassis, soit de manière transversale pour tous les accords, comme le préférerait nettement la Commission européenne. Afin de sortir de l'actuelle impasse, le projet de loi recommande l'adoption de clauses de sauvegarde. La Suisse pourrait par exemple en activer une à propos de la reprise de la directive sur la citoyenneté européenne, l'une des grandes pommes de discorde de l'accord-cadre. «Si le Conseil fédéral devait constater un afflux massif de ressortissants européens à l'aide sociale, il pourrait intervenir sur la base de faits concrets, et non plus de fantasmes, relève Nicolas Walder. Cela permettrait de rassurer la population». ■